



PROTOCOLE DE REPRISE DU TENNIS

Informations générales

Suite à la publication d'un nouveau décret ainsi que du protocole de la Fédération Française de Tennis précisant les règles encadrant la pratique du tennis, nous vous apportons les mesures prises par le TCSLP pour reprendre au mieux les activités de votre club.

Les points clés encadrant le reprise du Tennis :

- La pratique du tennis est autorisée uniquement en extérieur.
- Respect de la règle de distanciation de 2 mètres pendant le jeu, dans le strict respect du protocole sanitaire. Cette autorisation s'entend dans une limite de déplacement de 20km autour du domicile et d'une durée de 3 heures .
- Le port du masque est obligatoire avant de rentrer sur le court et en repartant du court (enfants > 6 ans et adultes).
- Le club house et les vestiaires restent fermés.
- Seuls les joueurs enfants ou adultes peuvent rentrer dans le stade Léo Lagrange encadrés par l'équipe du club. L'accès au stade est interdit aux parents et accompagnants.

A compter du lundi 30 novembre, les cours enfants et adultes reprendront sur les créneaux habituels, à l'exception des cours planifiés après 20h30 qui ne pourront être assurés dans de bonnes conditions (température extérieure et remise en place du couvre-feu prochainement...). Nous reviendrons directement vers les groupes concernés pour trouver des alternatives durant cette période.

Les protocoles sanitaires mis en place et exigés par les autorités obligent le club à encadrer la venue des joueurs et s'assurer du strict respect des mesures sanitaires durant la pratique du tennis.

Dans ce contexte, la Ville de Poissy a décidé de maintenir le stade fermé au grand public et seules les associations sportives du stade (Foot, Athlétisme et Tennis) pourront faire rentrer des sportifs dans l'enceinte du stade Léo Lagrange afin d'encadrer la pratique de ces sports. Cela a pour conséquence, qu'il n'est pas possible actuellement de permettre un accès « libre » aux terrains pour pratiquer en mode « jeu libre ». Nous allons vous proposer quelques plages horaires en week-end pour vous permettre de jouer avec réservation préalable sur Ten'Up. Nous vous informerons prochainement sur ces créneaux.

Nous sommes conscient de la frustration que cela peut générer pour certains d'entre vous mais nous n'avons pas le choix et ne sommes pas décisionnaire sur les règles d'ouverture du Stade Léo Lagrange.

Autre conséquence de l'accès restreint au stade Léo Lagrange, les parents ou accompagnants ne pourront en aucun cas pénétrer dans le stade et assister aux séances. Les enfants devront être déposés à l'entrée du stade et récupérer à la fin de la séance à l'entrée du stade. Nous assurerons l'accompagnement des enfants de l'entrée du stade aux terrains et après les cours jusqu'à la sortie devant le stade.

Important : comme seuls les terrains extérieurs sont ouverts pour les cours adultes et enfants, en cas de conditions météo particulières (gel, températures < à 5°C, pluie intense, etc...) les cours ne pourront pas avoir lieu. Nous vous informerons dès que possible mais restons dépendant des évolutions météorologique. Par ailleurs, **nous demandons une attention particulière aux parents/accompagnants pour habiller les enfants en conséquence: vêtements de pluie, vêtements chauds et respirants, bonnet, etc...**

Nous vous sensibilisons aussi sur l'importance de respecter les horaires en arrivant 5 min avant l'heure du cours et en venant chercher vos enfants à l'heure. Nous ne resterons pas plus de 5 min au portail, **passer ce délai l'accès au stade pour les retardataires ne sera pas possible.**

Nous vous invitons à prendre connaissance précisément du protocole ci-dessous et restons à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

Il est essentiel que chacun applique scrupuleusement les consignes. Par défaut, chaque adhérent au TCSLP s'engage à respecter les consignes et le protocole mis en place.

Sportivement,

Le Comité du TCSLP

Julien Combaret, président du TCSLP est le référent Covid-19 au sein du TCSLP



Tennis Club Saint Louis Poissy
8 rue du stade 78300 Poissy
Tél: 01,39,11,50,74
www.tennispoissy.com

Suivez nous aussi sur Twitter, Facebook et Instagram



Engagement du joueur / représentant légal du joueur venant pratiquer le tennis au

Chaque adhérent au TCSLP, quelque soit la formule souscrite, est engagé tacitement à respecter les points formulés ci-dessous:

Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle :

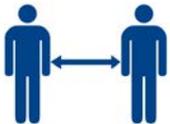
- **Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;**
- **Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;**
- **Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement**
- **Il s'engage également à respecter les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.**

Le formulaire est disponible sur notre site internet et a été envoyé à tous les adhérents en début de saison.

1 ACCES AU STADE

L'accès aux infrastructures devra se faire selon plusieurs consignes décrites ci-dessous:

- Chaque personne doit être munis de son attestation de déplacement pour se rendre aux installations sportives
- **Les parents ou accompagnants ne peuvent en aucun cas pénétrer dans l'enceinte du stade. Ils devront déposer les enfants au portail du stade et les récupérer à la fin de la séance devant le portail du stade.** Le respect des distanciations à l'entrée du stade sont indispensables afin d'éviter des regroupements trop importants.
- Les joueurs doivent **arriver en tenue de sport et munis de leur raquette.** Nous ne pourrons pas prêter de matériel.
- **Le port du masque est obligatoire** à l'entrée du stade et sur le trajet jusqu'aux terrains de tennis (enfants de plus de 6 ans)
- **Respect des distanciations sociales** à savoir distance d'au moins 1 mètre avec le port du masque et d'un espace de 4m² par personne) – Il est essentiel que les parents accompagnateurs respectent ces distanciations pour éviter les regroupements devant le portail du stade





2

ACCES AUX TERRAINS

- Chaque joueur sera encadré par un référent du club (enseignant ou comité du TCSLP) de son accueil à l'entrée du stade, jusqu'aux terrains et à la fin du cours jusqu'au portail du stade.



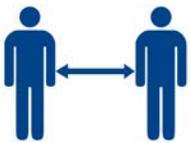
- Avant de pénétrer sur le terrain, les joueurs doivent attendre que l'enseignant encadrant leur indique de pénétrer sur le terrain, permettant ainsi de faciliter les flux de sortie et de rentrée des joueurs sur les terrains.
- Les terrains de tennis durant les heures de cours auront les portes ouvertes pour faciliter les flux de joueurs et éviter de toucher les poignées ou portes des terrains. Ces portes doivent rester ouvertes.



- A l'entrée des joueurs sur le terrain, chaque joueur doit **se laver les mains avec le gel hydroalcoolique**. A l'entrée et sur chaque terrain de tennis, du gel hydroalcoolique est à la disposition des joueurs.

- **Les enseignants porteront un masque avant, pendant et après la séance.**

- **Respect des distanciations sociales** à savoir distance d'au moins 1 mètre avec le port du masque et d'un espace de 4m2 par personne) – Il est essentiel que les parents accompagnateurs respectent ces distanciations pour éviter les regroupements devant le portail du stade



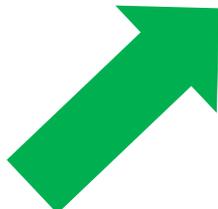
- Une distanciation entre les personnes d'au moins 1 mètre en statique et 2 mètres en activités sportives est obligatoire
- Les pratiquants demeurent responsables du nettoyage et de la désinfection systématique des surfaces avec lesquelles ils ont été en contact sur le terrain (bancs, chaises, filet,...) à l'aide du produit détergent-désinfectant et du papier jetable fournis par le club
- Nous **ne pouvons pas garantir l'accès à la séance de tennis en cas de retard du joueur.**



Flux de circulation à l'entrée du stade

Respecter les flux de circulation des groupes entre les séances et les distanciations

3



Les joueurs qui arrivent:

- Port du masque + respect des distanciations
- En tenue de sport + raquette
- Attendent avant de rentrer sur le stade le départ du groupe précédent et l'accueil de l'enseignant
- Lavage des mains avec Gel hydroalcoolique

Les joueurs qui repartent:

- Les joueurs se lavent les mains avant de repartir
- Les joueurs présents sur le terrain sortent de leur séance de tennis en étant accompagnés par le moniteur
- Port du masque + respect des distanciations
- Les enfants rejoignent leurs accompagnants à l'entrée du stade selon le sens de circulation dans le stade



4

RÈGLES SANITAIRES SUR LE COURT ET LE TERRAIN

- Dans toute la mesure du possible les portes restent ouvertes pour éviter les points de contact
- Des bancs ou des chaises sont installés sur le court ou à proximité du terrain pour permettre aux joueurs de déposer leurs affaires, avec une distanciation d'au moins 2 mètres. Chaque joueur gère et utilise uniquement son propre matériel (serviettes, gourdes,...)
- Les joueurs entrent sur le court avec leur masque, en tenue et rejoignent directement leur banc/chaise. Ils s'installent, désinfectent leur banc/chaise à l'aide du produit désinfectant et du papier jetable fourni par le club, se lavent les mains avec leur gel hydro-alcoolique, ôtent leur masque puis commencent à jouer
- Les poignées de mains, les « checks » et les accolades sont remplacés par un signe de la raquette ou de la tête
- Les joueurs, tant mineurs que majeurs, veillent à utiliser le terrain de façon à respecter une distanciation minimale de 2 mètres entre eux durant le jeu, aussi bien en situation de pratique libre que dans le cadre d'une pratique encadrée
- En cas de changements de côtés, ceux-ci s'effectuent en circulant de part et d'autre du filet, dans le sens des aiguilles d'une montre
- Les joueurs ne touchent pas le filet. A défaut, ils devront le désinfecter avant leur départ
- En cas de pratique au mur, deux joueurs sont autorisés si le mur mesure plus de 15 mètres de large
- Après le jeu les joueurs remettent leur masque, désinfectent les bancs, chaises, filets (si touchés), se lavent les mains, puis quittent le court ou le terrain ainsi que le club ou la structure habilitée.



5

RÈGLES SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT

L'enseignant :

- Adapte sa pratique pédagogique en favorisant les ateliers, les activités, les roulements permettant de garantir la distanciation et le respect des gestes barrières ;
- Rappelle les consignes sanitaires en début et en cours de séance ;
- Porte le masque à tout moment et en tout lieu, hors de son temps de jeu ;
- Ne donne aucune correction physico-technique, respecte en toute circonstance une distanciation physique d'au moins 2 mètres avec l'élève, et veille à ce que les élèves, mineurs et majeurs, respectent entre eux la distanciation de 2 mètres ;
- Se lave les mains avec du gel hydro-alcoolique après chaque séance.

Les élèves :

- Maintiennent entre eux une distance physique d'au moins 2 mètres en toute situation de jeu
- N'échangent pas leur matériel ;
- Se lavent les mains avec du gel hydro-alcoolique avant et après leur séance